

# ETUDE PAYSAGE ACTUALISEE

COMMUNE DE MONSURES (80)

DECEMBRE 2020



 Parc éolien de Monsures  
Valeco

**Identité du Maître d'Ouvrage :**

SARL Parc Eolien de Monsures

SIREN : 813 412 731

188 rue Maurice Béjart

34080 MONTPELLIER



PROJET DE PARC ÉOLIEN DE MONSURES

*MISE À JOUR DES EFFETS CUMULÉS DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE*





## SOMMAIRE

1 - OBJET DU DOCUMENT	5
2 - ÉVOLUTION DU CONTEXTE	5
3 - CHOIX MÉTHODOLOGIQUES	9
4 - CONCLUSION	29



## 1 - OBJET DU DOCUMENT

L'objet du présent document est d'étudier les effets cumulés du projet éolien de MONSURES avec le contexte éolien actuel, en date de novembre 2020.

En effet, l'étude paysagère initiale, accompagnant le dossier de demande d'autorisation, a été livrée en novembre 2016. En quatre ans, le contexte éolien a évolué sensiblement dans ce secteur.

Une sélection de neuf photomontages représentatifs de la campagne initiale des 61 photomontages réalisés pour cette étude a permis d'étudier les effets cumulés éventuels avec ce contexte éolien actualisé.

Sur cette sélection, six photomontages sont repris du dossier initial. Le contexte actualisé est donc simulé.

En outre, trois photomontages ont été réalisés d'après une rephotographie de terrain du point de vue concerné. Le but en particulier est de montrer la présence effective du parc éolien de Lavacquerie et Belleuse (développé également par Valéco), qui figure encore en simulation sur les autres photomontages, et qui a été construit depuis le dépôt de demande d'autorisation.

Ces points de vue rephotographiés montrent également la concordance entre la simulation et la réalité pour le parc concerné, prouvant la validité du réalisme des photomontages. Comme pour la campagne initiale, ces simulations ont été réalisées par le bureau d'étude AUDDICE.

Il est important de préciser que nous reprenons les principes cartographiques du dossier initial pour la détermination des périmètres, qui ont évolué par la suite.

## 2 - ÉVOLUTION DU CONTEXTE

Les deux cartes ci-après, présentées en vis-à-vis, reprennent le contexte de novembre 2016 contemporain de la demande d'autorisation, et le contexte de novembre 2020, dans le même format symbolologique.

Dans le périmètre dit "intermédiaire" on notera entre novembre 2016 et novembre 2020, outre les changements de statuts de certains ensembles (comme la construction du parc de Lavacquerie-Belleuse ou du parc du Blanc-Mont), l'apparition de trois nouveaux ensembles :

- Le projet accordé de doublement de la ligne du parc d'Oresmeaux, en limite nord-est,
- Le dépôt du projet éolien du Bosquel, au sud d'Esserteaux,
- Le dépôt du projet éolien de La Cressonnière à Croissy-sur-Selle (projet Valéco également).

En outre, de nombreux ensembles sont apparus sur le périmètre d'étude éloigné, sous des statuts allant du dépôt en instruction au parc construit. Il s'agit pour la majorité de confortements d'ensembles pré-existants. Toutefois, comme montré dans l'étude paysagère, au-delà de 5 km de distance, les effets cumulés avec un projet éolien sont peu voire plus du tout perceptibles. Ils se jouent dans le périmètre d'étude intermédiaire. Les modifications de statuts constatés pour des ensembles éoliens entre 2016 et 2020 ne modifient pas les effets constatés dans l'étude initiale. Certains projets accordés ont pu en effet être construits.

De plus, on notera également le refus d'autorisation de deux projets éoliens considérés dans l'étude de 2016 :

- Le projet CitaWind au sud-ouest en limite sud-ouest du périmètre intermédiaire,
- Le projet de Revelles, déjà largement éloigné, au nord du projet, dans le périmètre éloigné par conséquent.

La dénomination du contexte a par ailleurs changé entre novembre 2016 et novembre 2020, selon la base de données régionales sur l'éolien. Nous avons choisi de conserver les dénominations respectives pour la cartographie des deux périodes.

En résumé, le but de ces nouveaux photomontages est d'analyser la modification des effets cumulés avec le rajout d'ensembles éoliens en projet dans le périmètre d'étude intermédiaire.

Figure 1  
Carte du contexte éolien en nov. 2016

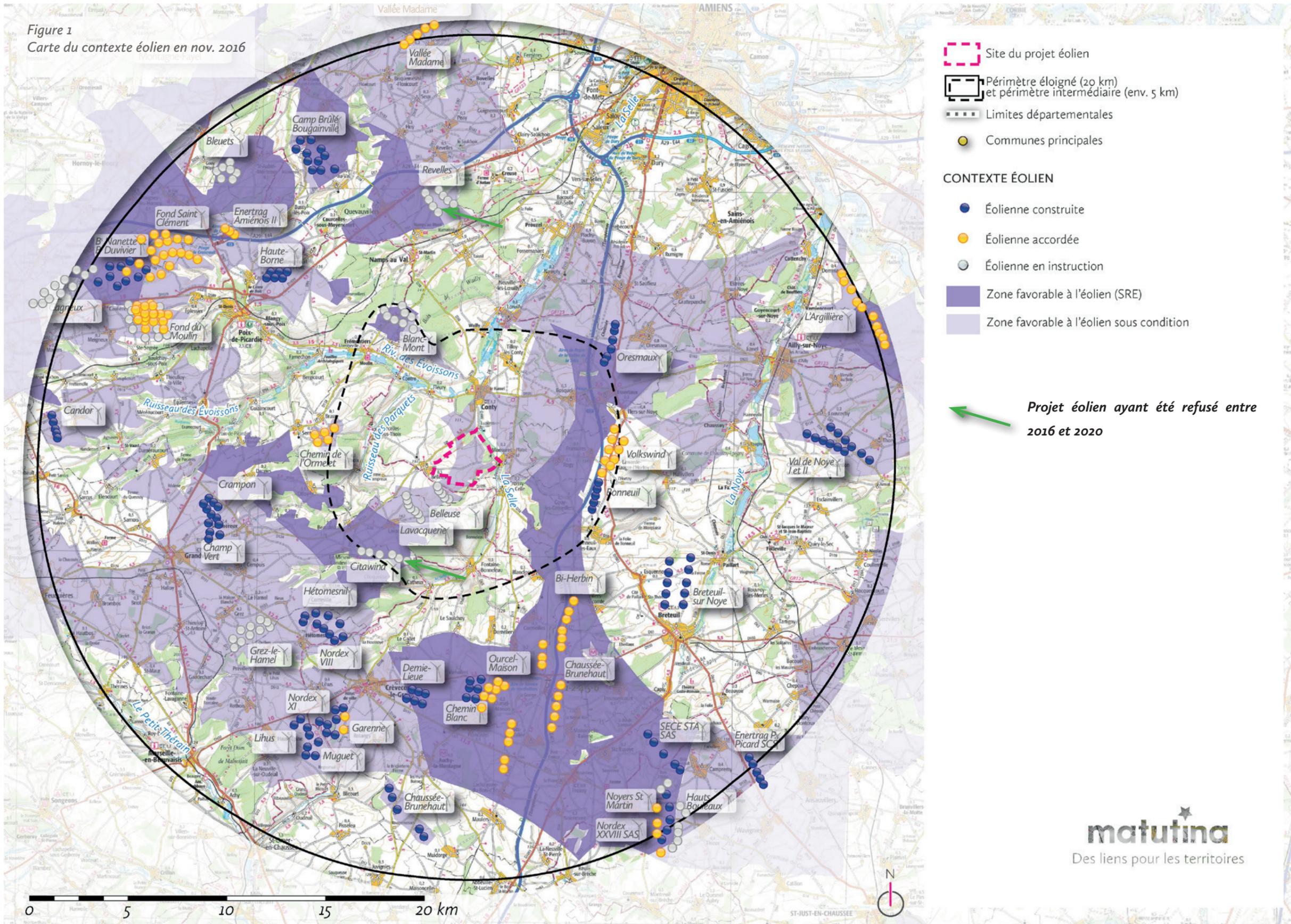
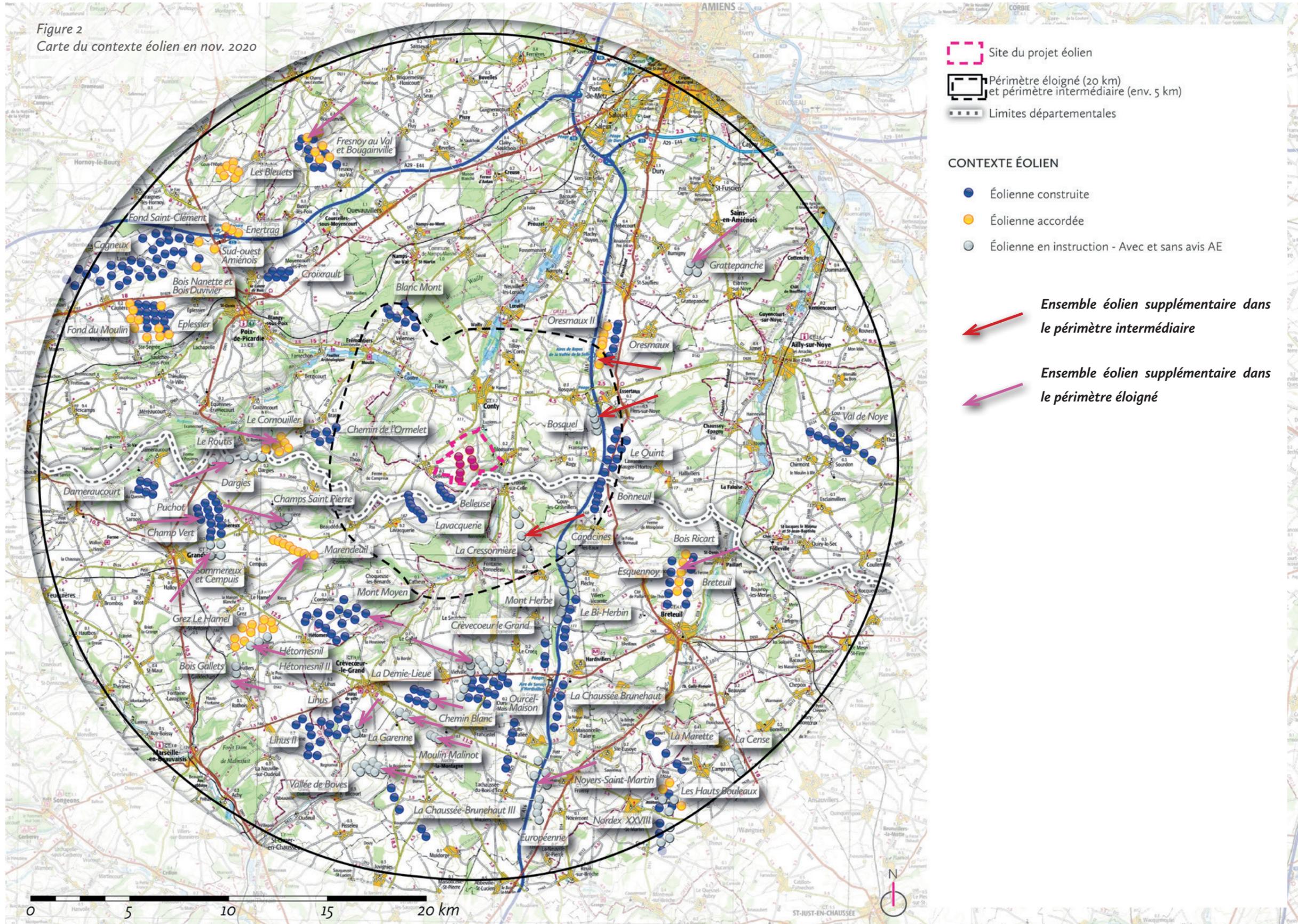


Figure 2  
Carte du contexte éolien en nov. 2020



-  Site du projet éolien
-  Périmètre éloigné (20 km) et périmètre intermédiaire (env. 5 km)
-  Limites départementales

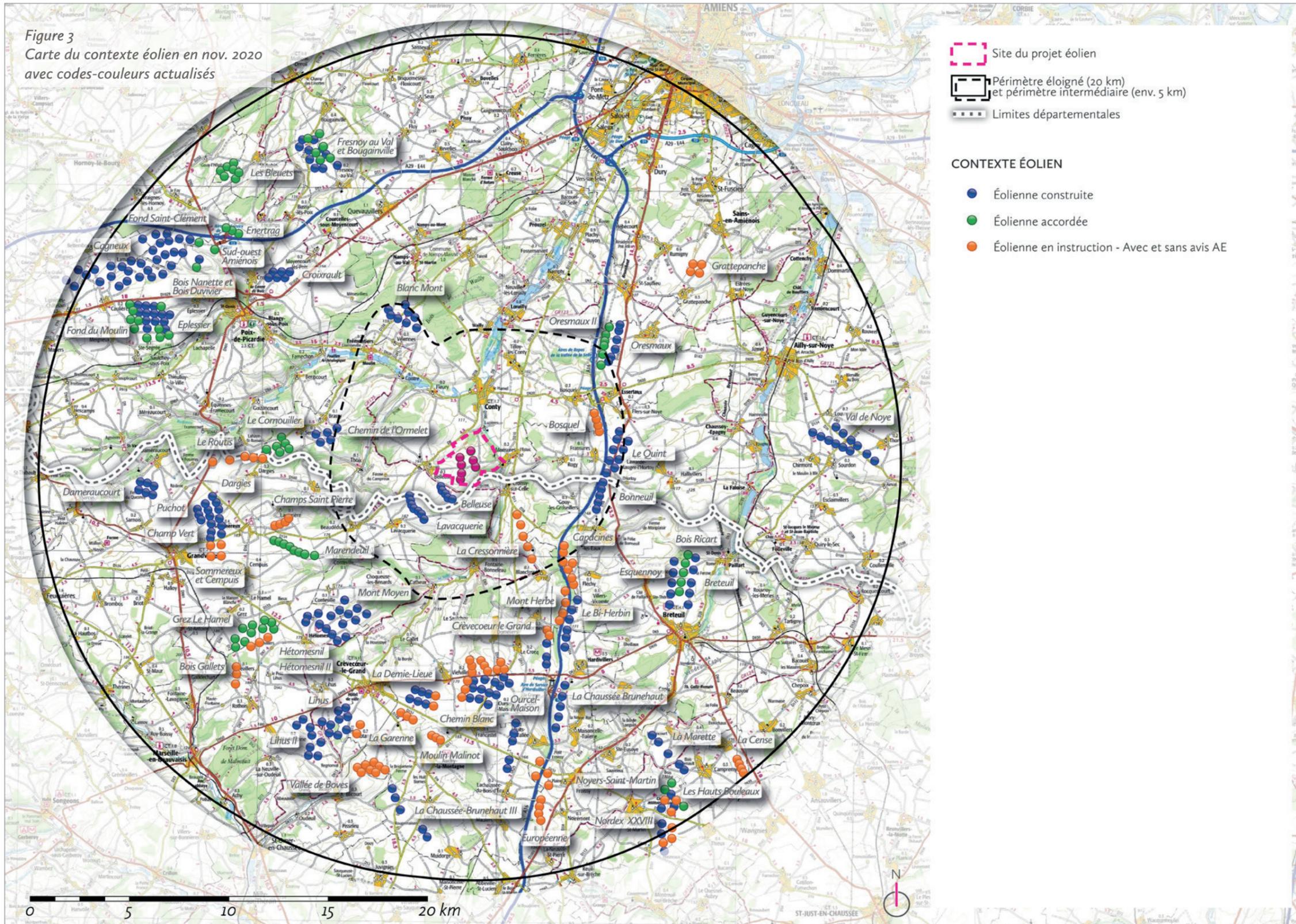
CONTEXTE ÉOLIEN

-  Éolienne construite
-  Éolienne accordée
-  Éolienne en instruction - Avec et sans avis AE

 Ensemble éolien supplémentaire dans le périmètre intermédiaire

 Ensemble éolien supplémentaire dans le périmètre éloigné

Figure 3  
Carte du contexte éolien en nov. 2020  
avec codes-couleurs actualisés



### 3 - CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

La carte ci-contre présente la carte du contexte éolien considéré pour les reprises de photomontages en novembre 2020. Les couleurs représentant les statuts des ensembles éoliens sont les mêmes que celles utilisées pour les silhouettes des éoliennes sur les frises colorées.

Par ailleurs, ne sont réindexés sur les frises reprises que les ensembles éoliens apparaissant de manière sensible avec le projet éolien de Monsures, afin de faciliter la lecture immédiate des modifications contextuelles pouvant présenter une sensibilité nouvelle en termes d'effets cumulés.



Le présent projet



Parc en service



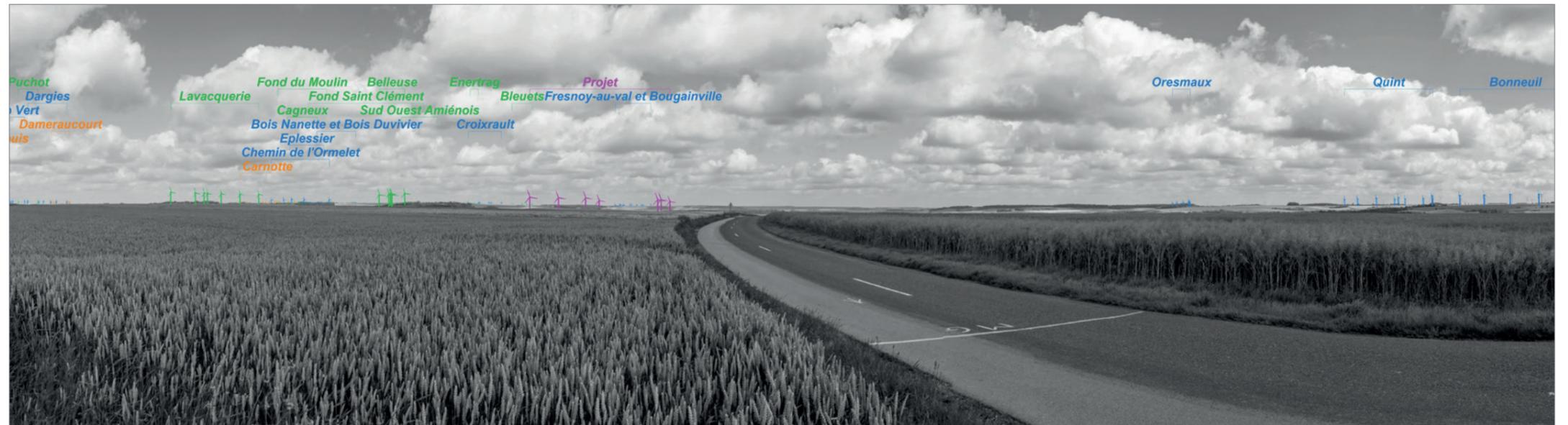
Projet accordé



Projet en instruction

► Point de vue n°1

Date de prise de vue	Lieu
15/03/2016	D11 x D7 vers Blanc-fossé



■ Simulation du dossier initial - Champ visuel horizontal de l'image : 60°

■ Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3

### Commentaires

L'évolution du contexte éolien n'est ici pas sensible au niveau des effets cumulés pour le projet de Monsures.



■ Simulation actualisée - Champ visuel horizontal de l'image : 60°

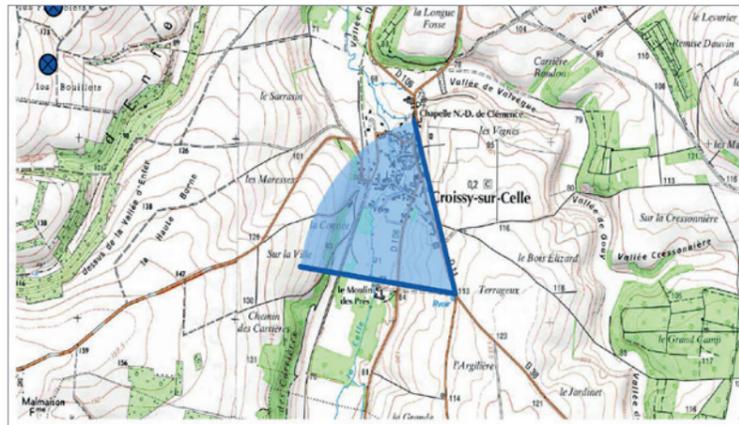
■ Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3

► Point de vue n°2

Date de prise de vue	Lieu
13/03/2016 vue initiale	D11 x D38 au sud de Croissy-sur-Selle
23/10/2020 vue reprise	



■ Simulation du dossier initial - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



■ Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3

### Commentaires

Il n'y a ici pas de modification des effets cumulés par l'évolution du contexte éolien entre 2016 et 2020.

Le parc de Lavacquerie et Belleuse est construit sur la vue reprise, et les silhouettes simulées du dossier initial se recalent parfaitement sur les éoliennes existantes photographiées.



■ Simulation actualisée - Champ visuel horizontal de l'image : 60°

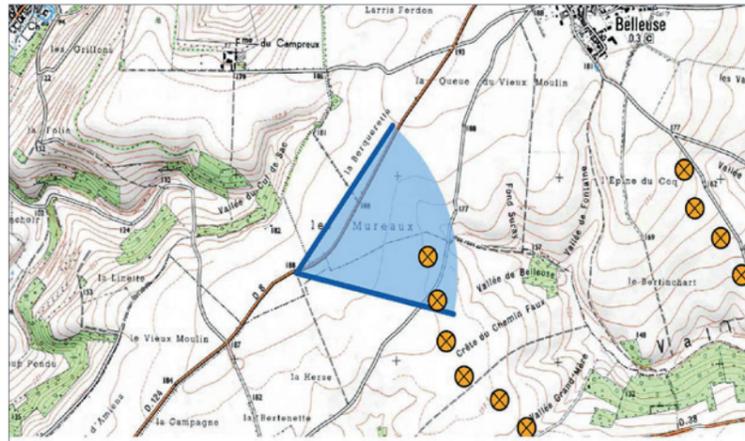
Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3

► Point de vue n°8

Date de prise de vue	Lieu
15/03/2016	D8 entre Lavacquerie et Belleuse



■ Simulation du dossier initial - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



■ Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



### Commentaires

La modification du contexte éolien fait apparaître le projet du Bosquel en arrière-plan du projet de Monsures.

La hauteur visuelle nettement plus réduite des éoliennes du Bosquel, et leur éloignement, évite tout effet de confusion avec le présent projet.



■ Simulation actualisée - Champ visuel horizontal de l'image : 60°

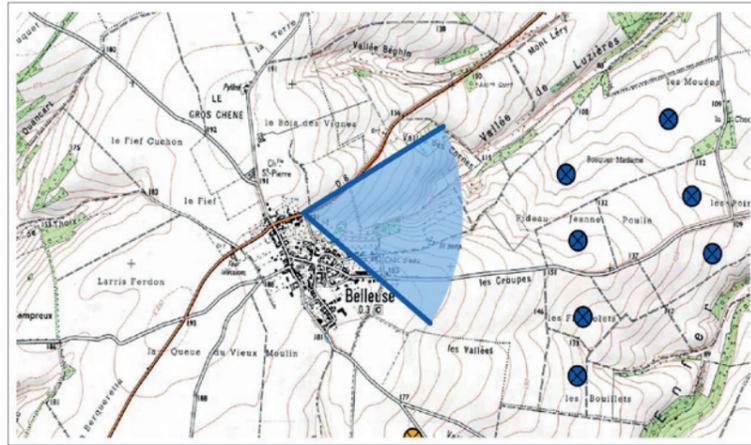
Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3

► Point de vue n°9

Date de prise de vue	Lieu
15/03/2016	Sortie NE de Belleuse



Simulation du dossier initial - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



### Commentaires

De manière similaire au point de vue précédent, le projet en instruction du Bosquel apparaît éloigné et bien distinct du projet de Monsures, en arrière-plan de celui-ci.

Les modifications dans le périmètre éloigné n'ont pas d'influence particulière sur les effets cumulés.



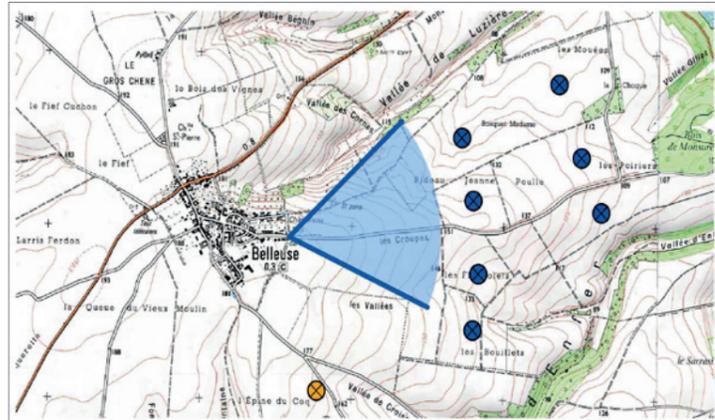
■ Simulation actualisée - Champ visuel horizontal de l'image : 60°

Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



► Point de vue n°11

Date de prise de vue	Lieu
15/03/2016	Sortie est de Belleuse, route de Monsures



Simulation du dossier initial - Champ visuel horizontal de l'image : 60°

Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



### Commentaires

Il n'y a également ici pas de modification sensible des effets cumulés. Le projet du Bosquel est presque entièrement caché et les modifications du contexte dans le reste des périmètres concernent des ensembles déjà trop éloignés pour avoir une influence sur les effets cumulés du présent projet.



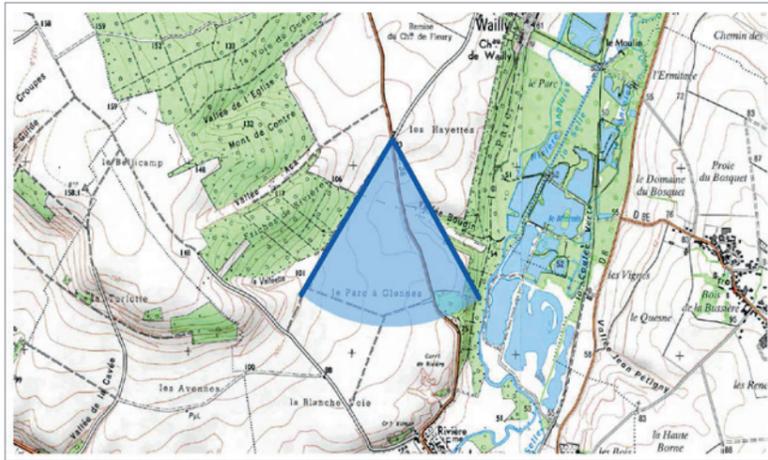
■ Simulation actualisée - Champ visuel horizontal de l'image : 60°

■ Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°

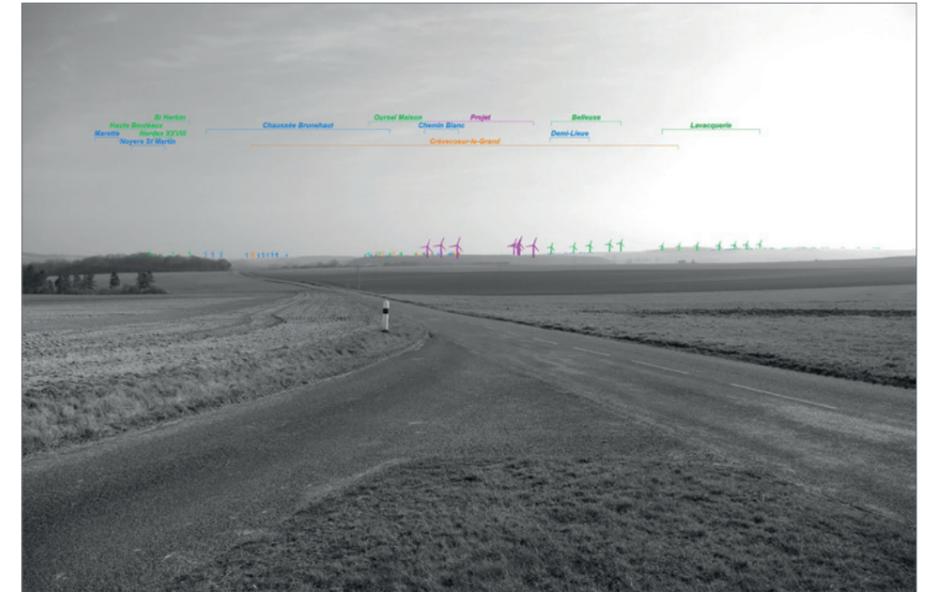


► Point de vue n°17

Date de prise de vue	Lieu
15/03/2016	D38 x route de Wailly



■ Simulation du dossier initial - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



### Commentaires

A cette distance d'observation, les ensembles éoliens du nouveau contexte se confondent et ne deviennent que faiblement perceptibles.

Le projet éolien de Monsures se dessine de manière lisible, sans aucune confusion particulière avec ce contexte modifié. Les effets cumulés ne sont pas modifiés par rapport au dossier initial.



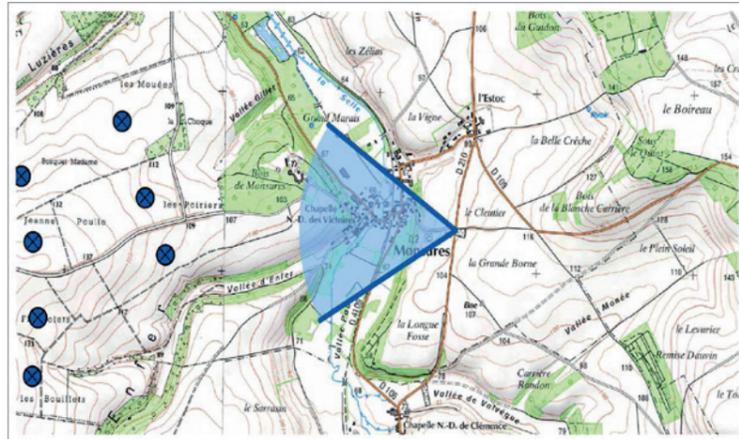
■ Simulation actualisée - Champ visuel horizontal de l'image : 60°

Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120° ■



► Point de vue n°24

Date de prise de vue	Lieu
15/03/2016 vue initiale	Au droit du cimetière de Monsures D210
23/10/2020 vue reprise	



■ Simulation du dossier initial - Champ visuel horizontal de l'image : 60°

■ Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3

### Commentaires

De nouveau, il n'y a ici pas de modification des effets cumulés par l'évolution du contexte éolien entre 2016 et 2020.

Le parc de Lavacquerie et Belleuse est construit sur la vue reprise, et les silhouettes simulées du dossier initial se recalent parfaitement sur les éoliennes existantes photographiées.



■ Simulation actualisée - Champ visuel horizontal de l'image : 60°

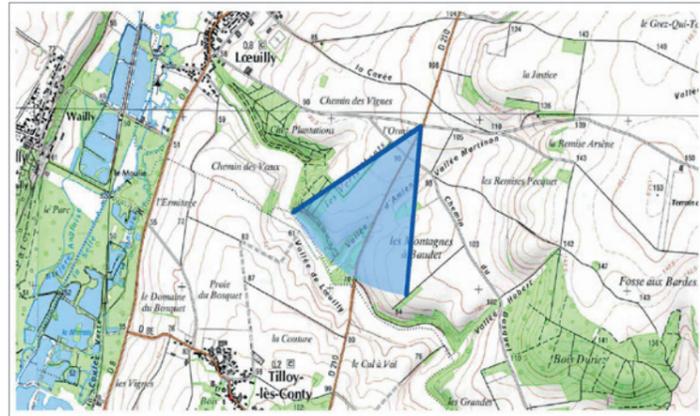
Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120° ■



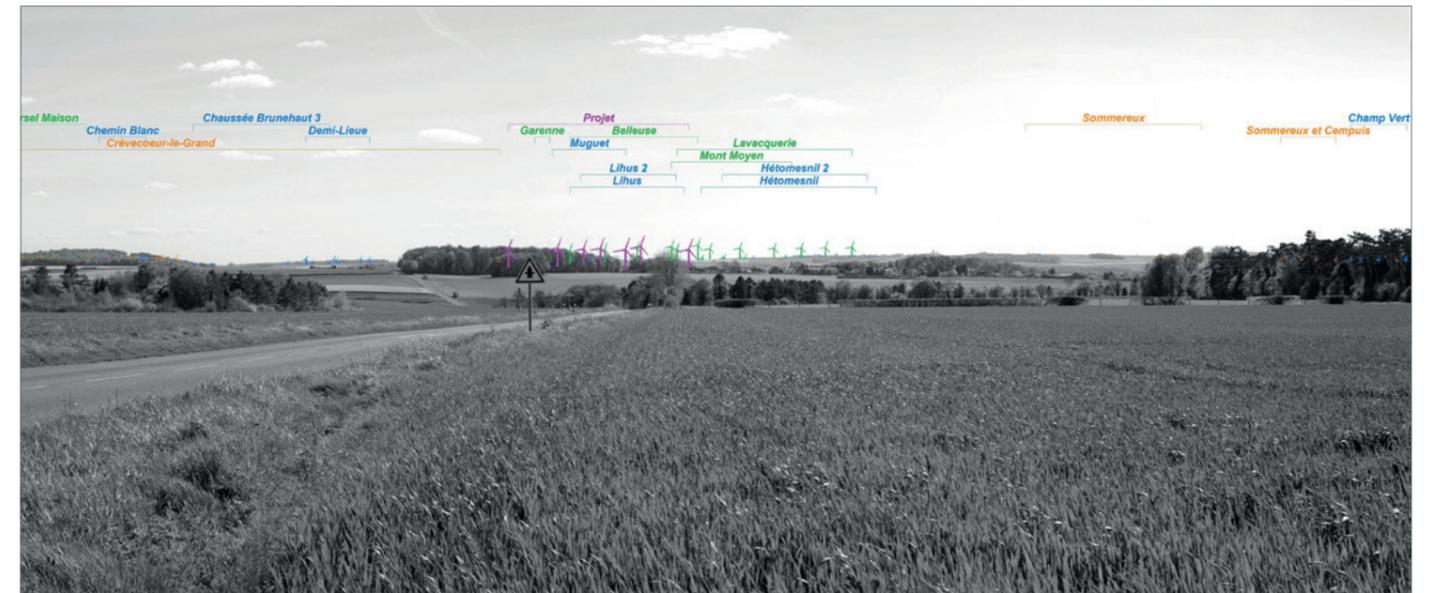
Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3

► Point de vue n°27

Date de prise de vue	Lieu
15/03/2016	D210 vers Loeuilly



■ Simulation du dossier initial - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3

### Commentaires

De nouveau, il n'y a ici toujours pas de modification des effets cumulés par l'évolution du contexte éolien entre 2016 et 2020.

Le projet se retrouve par ailleurs ici environné d'un contexte perceptible de la même manière entre 2016 et 2020.



■ Simulation actualisée - Champ visuel horizontal de l'image : 60°

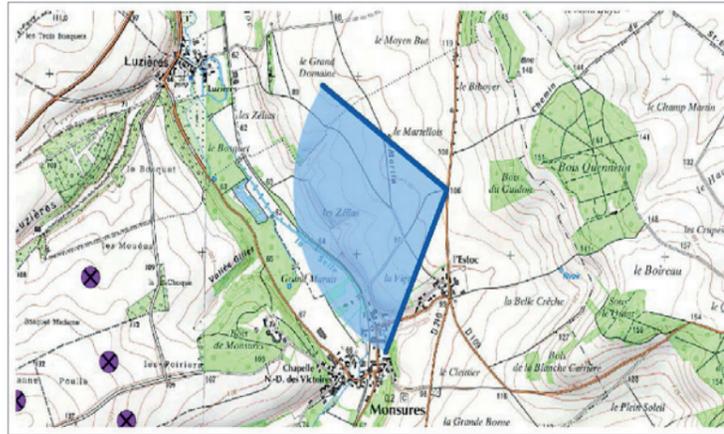
Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3

► Point de vue n°56

Date de prise de vue	Lieu
15/03/2016 vue initiale	Monsures, sortie nord au hameau de l'Estoc
23/10/2020 vue reprise	



■ Simulation du dossier initial - Champ visuel horizontal de l'image : 60°

■ Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3

### Commentaires

Le contexte éolien perceptible autour du projet éolien n'est pas modifié entre le photomontage de 2016 et celui de 2020. En outre, les évolutions du contexte éolien sur le périmètre éloigné ne modifient aucunement les effets cumulés déjà présents lors du dépôt de la demande d'autorisation.

Le parc de Lavacquerie et Belleuse est construit sur la vue reprise, et les silhouettes simulées du dossier initial se recalent parfaitement sur les éoliennes existantes photographiées.

*Nota* : un léger déplacement du point de la vue reprise entraîne un léger décalage dans le cadrage du second photomontage par rapport au premier.



■ Simulation actualisée - Champ visuel horizontal de l'image : 60°

■ Esquisse en frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3



#### 4 - CONCLUSION

Cette analyse complémentaire montre l'absence de modification des effets cumulés du projet éolien de Monsures avec le contexte actualisé en date de novembre 2020, par rapport à ceux constatés dans l'étude paysagère initiale de novembre 2016.

De plus, les trois prises de vue rephotographiées prouvent, grâce au parc de Lavacquerie et Belleuse, le calage rigoureusement exact de la campagne initiale de photomontages.

